



*Parce que les rivières sont **belles** et **utiles** naturelles*

Le 20 septembre 2006

RÉSERVE AQUATIQUE PROJETÉE
DE L'ESTUAIRE DE LA RIVIÈRE BONAVENTURE

Liste de questions pour les séances publiques du BAPE
le 20 septembre 2006, Place Bonaventure en Gaspésie

1. L'estuaire est un milieu fragile qui dépend du bassin versant de la rivière dans son ensemble. De plus, le statut de ZEC de la rivière Bonaventure fait foi de la reconnaissance de sa valeur. Dans cette optique, n'y a-t-il pas lieu d'accorder le statut de réserve aquatique protégée à la rivière Bonaventure elle-même?
2. Face aux incertitudes quant à la circulation des motomarines dans la réserve aquatique projetée, y a-t-il eu à cette fin des négociations avec le gouvernement fédéral qui en détient la responsabilité?
3. Une piste de motoneige traverse le bassin ouest de la réserve aquatique projetée en hiver. Serait-il envisageable de ne la permettre que sur les ponts la traversant?
4. Quelle serait l'alternative pour éviter les éventuels travaux de dragage qui devraient permettre de maintenir un accès portuaire à la Marina et au quai?
5. La réserve projetée est entourée de terrains résidentiels et commerciaux; y a-t-il eu des analyses ou vérifications pour s'assurer qu'aucun rejet n'y est déversé?
6. D'après le MDDEP, aucune activité traditionnelle n'est pratiquée par les membres de la communauté MicMac de Gesgapegiag. N'a-t-elle pas toutefois des revendications ou droits territoriaux?
7. Les activités et l'achalandage du Bioparc de Gaspésie, situé à proximité de la réserve projetée, peuvent-ils avoir des effets néfastes sur ladite réserve?
8. Le camping Plage Beaubassin étant enclavé par la réserve aquatique projetée, des mesures d'encadrement des visiteurs et des installations sanitaires appropriées ont-elles été prévues?
9. La circulation d'embarcations à moteur deux-temps dans une réserve aquatique étant controversée, ne serait-il pas plus approprié de la restreindre aux activités d'urgence, en encourageant ainsi l'utilisation d'énergies propres sans pour autant interdire complètement la circulation de bateaux (moteurs électriques par exemple)?



*Parce que les rivières sont **belles** et **utiles** naturelles*

10. Pour ce qui est de l'aspect économique de la mise en place de la réserve aquatique projetée, combien d'emplois seront créés à court comme à long terme?
11. Quels sont les coûts versus les bénéfices qui y sont liés, relativement à l'administration, l'entretien, etc?